



Doc. 14571
26 juin 2018

Traitement extraterritorial des demandes d'asile et création de centres d'accueil sûrs pour les réfugiés à l'étranger

Amendement¹ n° 4

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Dans le projet de résolution, paragraphe 14, supprimer les mots «et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)».

1. 2018 - Troisième partie de session

